

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Quel territoire pour Liège demain ?

Préparer notre territoire pour demain, guider les projets et les choix d'aménagement à court terme, tout en les inscrivant dans une ambition à long terme, c'est l'objectif du schéma de développement communal (SDC).

Avant d'arriver à la rédaction finale d'un document stratégique qui définira le SDC, la Ville de Liège a souhaité laisser place à la créativité et au débat d'idées.

Pour créer ce débat d'idées, 3 équipes d'urbanistes et de paysagistes d'envergure internationale ont été désignées et apportent une expertise particulière sur plusieurs enjeux du territoire :

- création de nouveaux logements ;
- adaptation aux changements climatiques ;
- nature en ville ;
- cadre de vie et attractivité résidentielle ;
- résilience urbaine...

Chacun de ces 3 bureaux a une approche spécifique dans le processus.

L'équipe de **Michel Desvigne Paysage (Paris)**, spécialiste des paysages, axe ses propositions autour de la mise en place d'une « chaîne des parcs » sur les plateaux et dans les vallées, pour une nouvelle qualité urbaine. Elle s'appuie sur les nombreuses potentialités existantes (terrils, lisières agricoles...), tout en effectuant des liens avec la mobilité douce (ouverture de nouveaux accès, réseaux de cheminements).

L'équipe **Baumans-Deffet (Liège)** a centré sa réflexion sur la question du « mieux vivre en ville » et sur les choix de localisation pour de nouveaux grands développements de logements. Un principe fondamental défendu par l'équipe est d'offrir à chaque logement « un bout de paysage » et d'arrêter le processus d'artificialisation du territoire en répartissant ces logements dans des espaces déjà urbanisés ou à intensifier (par exemple sur des anciens sites d'activités à reconvertir).

Enfin, l'équipe **L'AUC-Bas Smets (Paris)** s'est penchée sur la question de la « ville mobile » et des différentes économies. Leurs objectifs sont de reconnecter les vallées et les plateaux, tout en travaillant sur un maillage d'espaces publics de qualité. Ils ont également étudié l'émergence de nouvelles activités économiques et le rôle de l'université dans la ville. Pour cette équipe, l'organisation d'une mixité harmonieuse des fonctions est une des clés d'un territoire dynamique.

Et ce sont donc les réflexions inspirantes de ces 3 équipes qui seront présentées ce lundi 20 juin dès 19h00 à la Cité Miroir (place Xavier-Neujean 22, 4000 Liège) avec la conférence « Quel territoire pour Liège demain ? ».

Au programme de la soirée :

- 18h30 : accueil des participants.
- 19h00 : un Schéma de Développement Communal pour quoi faire ? Willy Demeyer, Bourgmestre, et Renaud Kinet-Poleur, Directeur de l'Urbanisme.
- 19h20 : M. Djamel Klouche (agence l'AUC), M. Michel Desvigne (agence Michel Desvigne Paysage) et M. Jean-Christophe Culot (agence Baumans-Deffet) présenteront une synthèse de leur vision d'avenir pour le territoire de la ville.
- 20h15 : questions/réponses avec le public.
- 20h45 : clôture et verre de l'amitié.

Cette conférence est gratuite et ouverte à toutes et tous. Inscription obligatoire à partir d'un formulaire disponible sur [sdc.liege.be](http://sdc.liege.be).